



Mairie de
Gavaudun

CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU DE SEANCE

Séance du lundi 03 novembre 2025 à 20 heures 30 minutes
Cantine école

**Convocation par mail le 30 octobre
2025**

Présents :

M. BISSIERES Sylvain Frédéric, Mme Claudie BLOT, M. BOUSQUET Thierry, Mme GOSET Angélique, M. GUEDES PIRES Bruno, M. TEYSSEDOU Adrien,

Procuration(s) : M FIAULT Nicolas donne procuration à M. GUEDES PIRES Bruno

Absent(s) : Mme GAJAC Paule, Mme SOULIER Laura

Retardataire :

Excusé(s) : M. VIERGE Guy, M FIAULT Nicolas

Secrétaire de séance : M. BOUSQUET Thierry

Président de séance : M. TEYSSEDOU Adrien

ORDRE DU JOUR :

1/ Délibérations :

Rapport d'activité 2024 TE47

Création, refonte, hébergement et formation nouveau site internet

Charte de communication et revalorisation du château

2/ Informations

Gestion du site internet

Cérémonie du 11 novembre

3/ Echanges

Nouveau contrôle sanitaire à la cantine et résultats des premiers prélèvements par le laboratoire

Avancement du dossier SMAVLOT pour la dépollution de Fontbaysse

4/ Questions diverses

1 – Délibérations :

2025-DE- 35 : Rapport d'activité 2024 TE47

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil que la commune est adhérente à Territoire d'Energie Lot-et-Garonne (TE47) qui est l'autorité organisatrice du service public de distribution de l'énergie électrique sur le département.

Le rapport est soumis aux membres du conseil.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, prend acte du rapport d'activité 2024 de TE47

Vote : Adopté (pour : 6, contre : 0, abstention : 1.)

2025-DE- 36 : Création, refonte, hébergement et formation nouveau site internet

Monsieur le Maire propose au conseil la refonte du site internet de la mairie en y incluant le patrimoine de Gavaudun. Le site actuel est vieillissant et l'appui d'un professionnel pour dynamiser l'attrait touristique de la commune en mettant en valeur notre patrimoine. Plusieurs devis ont été établis dont les montants sont très variables (6600€ TTC, 14500€ TTC, 18700€ TTC, 35200€ TTC). Monsieur le Maire propose de valider l'offre de la société STUDIO 218 pour un montant 6600€ TTC.

M Bruno Guedes demande si le prix de cette offre est négociable et Monsieur le Maire lui indique que leur offre est déjà très basse mais qu'une négociation sera tentée.

Après avoir délibéré, le conseil est favorable à la proposition de STUDIO 218

Vote : adopté (pour : 3, contre : 0, abstention : 4.)

Considérant le nombre élevé d'abstentions, monsieur le Maire annonce qu'il représentera cette délibération en conseil après une nouvelle négociation.

(Pour rappel, seuls les suffrages exprimés (pour ou contre) sont pris en compte lors du vote des délibérations)

2025-DE- 37 : Charte de communication et revalorisation du château

Monsieur le Maire indique qu'il est souhaitable pour une meilleure communication, de refaire la charte graphique du village et du château et améliorer ainsi notre communication sur tous les réseaux. La gestion du château étant désormais reprise en régie, il est important d'avoir une identité visuelle mariant le château et le village pour une communication efficace.

Après avoir délibéré, le conseil municipal est favorable à ce projet

Vote : Adopté (pour : 7, contre : 0, abstention : 0.)

2 – Informations :

Gestion du site internet :

Monsieur le Maire annonce au conseil que, afin de simplifier et clarifier la gestion du site internet de la mairie, seule Lucy Richard aura la charge de la diffusion en ligne des informations communales.

Cérémonie du 11 novembre : Monsieur T Bousquet indique que la gerbe est commandée. M Bruno Guedes se propose pour la récupérer lundi 10 novembre. A la suite de la cérémonie un verre sera proposé soit au restaurant « l'Essentiel » soit, à défaut, à la salle des fêtes.

3 – Echanges :

Nouveau contrôle sanitaire à la cantine et résultats des premiers prélèvements par le laboratoire :

Mme Angélique Gosset indique qu'un nouveau contrôle sanitaire s'est déroulé à la cantine. L'inspectrice a constaté l'amélioration et la prise en compte de ses remarques faite lors de son contrôle du mois de juin : Vestiaire et étagères à repeindre, formation du cuisinier, plan de lutte contre les insectes volants et rampants, rongeurs, et analyses bactériologiques par un laboratoire qui étaient obligatoires depuis 2005.

Le laboratoire, mandaté par la mairie, a fait ses premières analyses qui se sont révélées positives. Ces analyses devront être renouvelées plusieurs fois par an.

Avancement du dossier SMAVLOT pour la dépollution de Fontbaysse :

Monsieur le Maire indique qu'il a contacté M Crabanat du SMAVLOT qui est en charge du dossier. Des recherches de financement sont en cours et il a bon espoir de voir le chantier démarrer au second semestre 2026.

Opération de Revitalisation des Territoires (O.R.T) : Monsieur le Maire indique qu'il a adhérer à l'ORT qui permet de faciliter l'obtention d'aide pour la location de logement, donne accès à des financement et permet de lutter contre la désertification. Monsieur le Maire propose de donner des informations détaillées lors du prochain conseil.

4/ Questions diverses

Mme C Blot demande s'il y a un nouveau locataire dans le logement de la maison Casagrande. Monsieur le Maire indique qu'un jeune couple avec un enfant prendra possession du logement.

Mme C Blot fait remarquer qu'il n'y a plus d'eau dans le lavoir. M T Bousquet indique qu'il faut remonter la vallée sous Laurenque pour rechercher la cause.

Mme C Blot indique que des frênes poussent dans l'ancien jardin médiéval. Monsieur le Maire répond qu'il faut effectivement être vigilant à cette espèce et les fera couper.

Logements : M T Bousquet indique que l'installation des poêles à granulés de 2 logements n'est pas conforme (sortie cheminée pour l'un et arrivée d'air manquante pour l'autre). Il s'agit des logements de Mme Campergue et du logement 1146 de la maison Casagrande. Monsieur le Maire confirme qu'effectivement la rénovation de ces logements a été traitée à la légère. M T Bousquet indique avoir recherché sans succès, pour l'instant, des dossiers ou cahier des charges concernant les travaux de la maison Casagrande. Par contre dans les documents retrouvés, se trouve le compte rendu du conseil municipal de Novembre 2017 indiquant le vote de délibérations alors que le quorum n'était pas atteint. Choquant quand on sait que ces délibérations portaient sur le choix de l'organisme bancaire pour un emprunt de 170 000 € (incluant l'achat de la maison Casagrande) et la vente de 5 terrains au Hameau des Grandes Châtaigneraies.....

Exercice militaire : M T Bousquet signale que des militaires étaient en repérage dans le village pour préparer des exercices. Ils ont visité le château et ont montré de l'intérêt pour le lieu. Ils doivent faire une demande officielle à la mairie. Ces exercices se dérouleraient dans le secteur en février 2026.

Analyse de l'air école / cantine : M T Bousquet signale qu'un nouveau détecteur de CO2 a été livré gratuitement et qu'il est actuellement en test. Les premiers relevés dans les classes et la cantine auront lieu prochainement.

Chemins de randonnée : M T Bousquet indique que le mur de soutènement du chemin au-dessus du jardin de la maison Casagrande est en partie effondré et cela représente un risque pour les locataires. Un maçon viendra prochainement faire un devis.

Incivilités : M T Bousquet indique que des déchets verts (taille de haies, fleurs fanées, ...) sont régulièrement déposées en bordure du chemin rural au départ de la rue des remparts au-dessus du jardin de la maison Casagrande.

Le compte rendu du conseil du 01 septembre 2025 est approuvé par le conseil. Mme C Blot s'abstient car n'a pas eu le temps de le lire.

Monsieur le Maire lève la séance à 21 h47